



"Die 22 augusti 1619 baptizata fuit Noela filia nobilis Charoli de PRIEREZ et sibi data a Ludociva LORIRE jampridem ejus ancilla et tanquam proprii patri et in praesentia magistri Joannis CROSETI nottario et castellani de Deria et Nycolai de LELIACO burgensis Annessii et Mauritiij BERNARDI alias Chappeti, et fuit patrinus Noel MUGNERII et matrina Claudia COLOMBI alias Chalamay dicta Poset, matrona Joanna NEYRET et ego minister G. MATTELLONUS, curatus.

Nicolaus DELELIACO."

Sepulta fuit die 28 martii 1621."

Le 22 août 1619 fut baptisée Noëlle, fille de noble Charles de PRIEREZ et à lui donnée par Louise LORIRE, depuis longtemps sa servante et aussi de son propre père, en présence de maître Jean CROZET, notaire et châtelain de Dhéré, de Nicolas de LELIACO, bourgeois d'Annecy, et de Maurice BERNARD, autrement Chappet, le parrain fut Noël MUGNIER, la marraine Claude COLOMB, autrement Chalamay dite Poset, la matrone Jeanne NEYRET, et moi, ministre [= prêtre] G. MATTELLON, curé. Ainsi signé : Nicolas DELELIACO.

Elle fut enterrée le 28 mars 1621.

Merci à « Dumultien » du forum Geneanet.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_d%27H%C3%A9r%C3%A9

Bonjour,

Quelques remarques rapides sur l'acte de baptême de Noëlle de PRIEREZ:

- En ligne 7 **nottario** : à noter l'erreur de cas manifeste du rédacteur pour no(t)tarii
- Ligne 13 : plus vraisemblablement NAYRET (mal écrit ici - cette matrone est souvent citée en fin d'acte)

Traduction :

==> **depuis longtemps sa servante et aussi de son propre père**

Je comprends mal *ce* et aussi de son propre père.

Il ne faut pas lire **proprii** (génitif), mais **proprio** (datif) accordé avec **patri** (datif)

Ce groupe **et tanquam proprio patri** vient compléter **sibi** (datif).

Exemple type d'acte rédigé sans préparation particulière, au fils de la plume, ce qui oblige le rédacteur à se débrouiller pour caser les mots et formules oubliés.

Bien construit, sans oubli en cours d'écriture, cela aurait donné :

sibi data tanquam proprio patri a Ludociva LORIRE jampridem ejus ancilla

==> donnée à lui comme étant son propre père par Louise Lorire depuis longtemps sa servante.

A noter l'emploi de **sibi**, fautif en latin classique puisque strictement réservé à un emploi réfléchi.

Il aurait fallu l'anaphorique **ei** (ou **eidem**)

A+

Christian (Forum Geneanet)